

NOM Prénom:

Président du Conseil de l'Ordre  
Départemental des Médecins

Adresse:

Objet : Défense Homéopathie et Libertés

Copie au Président du Conseil de l'Ordre National des Médecins  
4 Rue Léon Jost  
75017 PARIS

, le

Monsieur le Président,

Je me soigne (et soigne également mes enfants) depuis des années grâce à l'Homéopathie en constatant son efficacité et ses bénéfices mais ai également recours à des médicaments Allopathiques à chaque fois que mon état de santé le nécessite et/ou que mon Médecin le juge nécessaire.

Je vous sollicite en tant que garant d'une Médecine multiple et globale qui permet à l'ensemble de nos concitoyens un égal accès à toutes ses thérapeutiques, mais également et surtout, en tant que garant et protecteur d'une LIBERTE FONDAMENTALE et d'un DROIT CONSTITUTIONNEL, la LIBERTE de CHOISIR le MOYEN d'être soigné.

J'en appelle à votre sagesse et votre indépendance pour vous demander de maintenir le statut actuel de l'HOMÉOPATHIE afin que cette Thérapeutique Médicale ne disparaisse pas pour d'évidents enjeux commerciaux, et qu'elle puisse librement être enseignée et pratiquée par des Médecins titulaires d'un diplôme d'Homéopathie, en complémentarité de celui de Docteur en Médecine, nous garantissant ainsi d'éviter dérives et charlatanisme.

Sûr(e) de votre compréhension, et de votre souci du plus grand nombre, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes respectueuses salutations.